

ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

[REDACTED]

[REDACTED], Ontario, Canada,

[REDACTED]

Mardi, 19 Avril, 2016

HON. CHRIS BITTLE (MP)

61 Geneva Street, Unit 1

St. Catharines, Ontario, Canada, L2M 4M6

ENVOYE PAR FAX SEULEMENT AU: 1-905-934-1577

FAX: 1-613-947-4402

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE – PLAINTÉ AU SUJET DE MR. ZACHARY DADSON, VIOLATIONS INTERNATIONALES DU CANADA et PRISONNIERS POLITIQUES DU CANADA et ÊTRE PRIS EN OTAGE POLITIQUES PAR LE CANADA.

Cher Hon. Chris Bittle (MP),

Nous sommes forcés de vous écrire, Hon. Chris Bittle parce que votre Personnel et principalement M. Zachary Dadson sont incompetents de l'exercice de leurs fonctions.

Avant d'entrer dans notre histoire à nouveau, je, Anthony Martini, veut vous dire que vos Membres du Personnel, mais surtout M. Zachary Dadson est totalement incompetent et maintenant, vos Membres du Personnel sont en violation des Lois Internationales et des Lois des Nations Unies.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Vos Membres du Personnel ne sont intéressés que dans le traitement des déclarations de revenus pour les pauvres. Cependant, il existe des organisations à but non lucratif, des églises, des groupes communautaires et H & R BLOCK qui font des impôts pour les pauvres.

Vos Membres du Personnel ne sont pas qualifiés pour gérer toute situation hors de TAXES.

Peut-être vous Hon. Chris Bittle, devrait changer votre signe du “MEMBRE DU PARLEMENT” à "SERVICES FISCAUX GRATUIT".

Je, Anthony Martini avec ma femme, Annette Martini avait une SITUATION D'URGENCE et nous avons encore une SITUATION D'URGENCE et vos Membres du Personnel, principalement, M. Zachary Dadson était et est totalement inutile et désemparés sur la manipulation des situations que vous, Hon. Chris Bittle aurait dû immédiatement traitées en premier lieu comme Membre du Parlement au Canada.

Le mercredi 23 Mars, 2016, je, Anthony Martini avec ma femme, Annette Martini avons entrés dans votre bureau de circonscription situé au 61, rue de Genève à St. Catharines, Ontario, Canada et nous avons demandé d'Assistance d'Urgence.

Un employé non identifiée de votre personnel avait aucune idée sur ce qu'il faut faire. Nous avons demandé à vous parler, personnellement, Hon, Chris Bittle, mais nous avons été remis à M. Zachary Dadson, qui sait absolument rien concernant les situations d'urgence ou des situations en dehors des taxes.

Je, Anthony Martini a dit à M. Zachary Dadson, que moi et ma femme, veulent parler à notre Membre du Parlement mais la réponse de Zachary Dadson a été que vous êtes trop occupé et nous devons passer par (lui) Zachary Dadson.

Je, Anthony Martini a dit à M. Zachary Dadson, que nous sommes Réfugiés Politiques au Canada qui a été causé par le Canada et j'ai expliqué comment je, Anthony Martini a été persécuté par le Gouvernement du Canada et la GRC – Gendarmerie Royale du Canada, depuis plus de 4 DÉCENNIES.

Je, Anthony Martini a également dit à M. Zachary Dadson, que nous avons totalement épuisé toutes les Agences du Gouvernement du Canada pour obtenir des

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

identifications de toute nature, qui sont Passeports - REFUSÉ, SIN (Numéro de Sécurité Sociale) – REFUSÉ, OHIP – PLAN D'ASSURANCE SANTÉ DE L'ONTARIO – REFUSÉ 8 fois, PHOTO D'IDENTITÉ – REFUSÉ, PERMIS DE CONDUIRE – REFUSÉ et tout nié.

Je, Anthony Martini a également expliqué à M. Zachary Dadson que je suis né en Italie, mais j'ai vécu au Canada depuis l'âge de 4 ans et ma femme, Annette Martini, est né au Canada.

Lorsque je, Anthony Martini était un Journaliste Indépendant et Écrivain Politique, mon travail consistait à écrire des Articles Politiques.

Cependant, j'ai toujours pensé que le Canada était une Société Libre et la Liberté D'Expression était pleinement respecté et entièrement protégé par le Gouvernement Canadien selon les Lois des Nations Unies, les Lois Internationales, les Lois Canadiennes et la Constitution Canadienne.

Je, Anthony Martini, a plus tard découvert en tant que Journaliste et Écrivain Politique que la “LIBERTÉ D'EXPRESSION” n'existe pas au Canada.

En raison de mon Opinion Politique et en raison de mes Articles Politiques, je suis devenu sous d'énormes attaques par notre Gouvernement Fédéral Canadien qui a ORDONNÉ la Gendarmerie Royale du Canada, la GRC- de me DETRUIRE, de me Persécuter, de me Torturer et de me Assassiner.

La PERSÉCUTION et la TORTURE PHYSIQUE a intensifiées sur une base hebdomadaire par la GRC, qui a été ordonnée par les Politiciens Canadiens.

La PERSÉCUTION inclut même le VOL de tout mon argent qui est un montant d'argent non dévoilée, VOL de mes Propriétés, VOL de mes Maisons et VOL de mes véhicules, sans Ordonnance de la Cours, jamais émis, partout au Canada.

La GRC, une Agence de Police Fédérale Canadienne, est censé protéger tous les Canadiens et de ne pas entraver la Justice ou de Physiquement Torturer un Canadien ou d'essayer de Assassiner des Canadiens ou de voler les Canadiens.

Ce n'est pas les devoirs ou responsabilités de la GRC de vendre les drogues illicites au Canada et dans le monde entier.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

La PERSÉCUTION et la TORTURE n'est pas un événement isolé de la GRC ni était mon Histoire ou est mon Histoire un événement isolé causé par la GRC.

La vérité réelle est que la GRC est une ORGANISATION TERRORISTE qui m'ont terroriser, moi, Anthony Martini, pour plus de 4 DÉCENNIES et cette PERSÉCUTION et TORTURE ne cessera jamais jusqu'à ce que la GRC est DEMANTELE ou jusqu'à ce que je, Anthony Martini, quitte le Canada avec ma femme, Annette Martini, pour la dernière Fois.

En 1984, j'ai, Anthony Martini, a été témoin de 3 Membres de la GRC exécuter un innocent en SANG-FROID, sur un SOL ÉTRANGER.

Ce fut une EXECUTION par l'Agence de la police fédérale du Canada sur le SOL ÉTRANGER.

En 1984, je, Anthony Martini a été ATTAQUÉ à l'étranger par 3 membres de la GRC, les mêmes AGENTS de la GRC qui a EXÉCUTÉ un homme INNOCENT sur le sol Étranger, opérant sous le Drapeau Canadien.

En 1985, je, Anthony Martini, a été PHYSIQUEMENT AGRESSÉ et BLESSÉ à un Détachement de la GRC au Canada où j'ai SUBI encore des BLESSURES à la TÊTE.

La GRC n'a PAS ARRÊTÉ.

La GRC a illégalement pris mon Passeport Canadien et tous mes Identifications sans Ordonnances de la Cour. Le BUT principal était de me PERSÉCUTER et de me DÉTRUIRE sans fin et de garder leurs SECRETS SALES et leurs CRIMES SALES silencieux et pour M'EMPÊCHER de parler à tous les médias ou à tous les Politiciens de leurs Activités Illégales.

Je, Anthony Martini a payé pour un Passeport année après année de 1985-1998 mais le Gouvernement Canadien a gardé mon argent et a REFUSÉ de me émettre un Passeport et alors je suis devenu PRISONNIER POLITIQUE DU CANADA.

Lorsque je me suis marié à ma femme, Annette Martini, qui se tenait à côté de moi et m'a ramené à la santé, la GRC a ensuite INTENSIFIÉ leurs attaques illégales et a attaqué illégalement ma femme, Annette Martini et ont volé tout ses

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

PROPRIÉTÉS et tout son argent dans ses Comptes Bancaires Personnelles et D'Affaires sans jamais aller à la Cour.

En 2001, je, Anthony Martini avec ma femme, Annette Martini, ont été FORCÉ de CÉDER notre Citoyenneté Canadienne et tous les Droits d'être un Canadien.

En 2002, nous avons FUI le Canada et ÉCHAPPÉ notre PAYS PERSÉCUTANT qui est le Canada et nous avons FUI aux États-Unis d'Amérique avec PERMISSION de l'ancien Président des États-Unis d'Amérique, Georges W. Bush, du Procureur Général des États-Unis, John David Ashcroft, du précédent INS.- Services d'immigration et de naturalisation des États-Unis et du Département d'État des États-Unis.

À aucun moment, nous n'avons jamais transgresser les Lois Américaines de toute nature.

En 2012, la GRC a de nouveau illégalement atteint à travers les Lignes Internationales et les Eaux Internationales pour ORDONNER notre KIDNAPPING.

Le 23 Octobre, 2012, je, Anthony Martini, avec ma femme, Annette Martini avons été KIDNAPPÉES en Californie, États-Unis d'Amérique par ORDRES de la GRC.

Je, Anthony Martini fut PHYSIQUEMENT TORTURÉ pour près de 1 année.

À aucun moment, pendant ma TORTURE ai-je, Anthony Martini, jamais fait un appel téléphonique au Canada, ni demander au Canada pour toute assistance de toute nature et non plus ma femme, Annette Martini, parce que nous étions plus des Canadiens.

Je, Anthony Martini a été FORCÉ au BOUT DU FUSIL à signer des Documents pour que les États-Unis d'Amérique obtienne des Documents de Voyage du Canada contre mon gré et ma volonté.

Ma femme, Annette Martini a été FORCÉ de signer un Formulaire pour le Gouvernement des États-Unis d'obtenir illégalement un Document de Voyage au Canada.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Sur ce Formulaire je, Anthony Martini a écrit que “JE NE SUIS PAS UN CANADIEN ET JE NE VEUX JAMAIS ALLER DE RETOUR AU CANADA ET J’AI CÉDER MA CITOYENNETÉ CANADIENNE ET TOUS DROITS EN 2001.”

Ma femme, Annette Martini écrit exactement la même chose.

Le ou vers le 17 Septembre, 2013, je, Anthony Martini a parlé avec l'Ambassade du Canada à Washington, D.C. et dit, “Je, Anthony Martini ni ma femme, Annette Martini, veulent revenir au Canada.”

On m'a donné un numéro de téléphone d'urgence au Ministre Canadien des Affaires étrangères, John Baird. J'ai parlé au bureau de John Baird pour presque 4 heures et on m'a dit que nous avons pas d'autre choix que de retourner au Canada même si nous ne voulons pas revenir au Canada. Nous étions FORCÉ de retourner au Canada par le Ministre des Affaires étrangères, John Baird, contre notre volonté.

Ceci est maintenant CLASSIFIÉ comme KIDNAPPING INTERNATIONAL en vertu des Lois Internationales et les Lois des Nations Unies.

En vertu des Lois des Nations Unies, nous avons eu les DROITS LÉGAUX de REFUSER de revenir au Canada mais Canada nous a FORCÉ de retour ici CONTRE NOTRE VOLONTÉ.

Je, Anthony Martini fut PROMIS par le Gouvernement Conservateur précédent et le Ministre des Affaires étrangères que le Canada nous rencontrera à la Frontière avec tous nos Identifications y compris nos Passeports, nos Numéros d'Assurance Sociale, Médicale et tous les Documentations et tous les Identifications dont nous avons besoin.

Le 18 Septembre 2013, je, Anthony Martini avec ma femme, Annette Martini ont été FORCÉ de retour au Canada en MENOTTES et MANILLES, CONTRE NOTRE VOLONTÉ par nos KIDNAPPEURS.

Au lieu que le Canada RESPECTE les Lois Canadiennes ou les Lois Internationales ou les Lois des Nations Unies, le Canada a INTENSIFIÉ la VIOLATIONS des Lois Internationales et les Lois des Nations Unies.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Les Agents Frontaliers Canadiens nous ont IMMÉDIATEMENT PLACER EN MENOTTE CANADIENS ce qui était et est une VIOLATION ÉNORME en vertu des Lois Canadiennes.

Je, Anthony Martini a été PHYSIQUEMENT AGRESSÉ par un Agent Frontaliers Femelle où la BLESSURE EXISTE encore aujourd'hui.

Depuis le 19 Septembre, 2013, je, Anthony Martini avec ma femme, Annette Martini est allé à chaque Agence Fédérale ou contacté chaque Agence Fédérale pour obtenir des Identification y compris des Passeports, ce qui a été REFUSÉ par le Gouvernement Canadien. Numéros d'Assurance Sociale REFUSÉ par le Gouvernement Fédéral Canadien.

Chaque DOCUMENT D'IDENTIFICATION qui est NÉCESSAIRE en vertu des Lois Internationales était tout VIOLÉ et REFUSÉ par le Gouvernement Fédéral Canadien et la Province de l'Ontario.

Autour D'Octobre 2013, nous avons approché une Organisation pour nous aider avec le Gouvernement Fédéral pour prouver que nous sommes Canadiens.

CE N'EST PAS NOTRE DEVOIR NI NOTRE RESPONSABILITÉ DE PROUVER QUE NOUS SOMMES DES CANADIENS OU QUE NOUS NE SOMMES PAS.

Le Gouvernement du Canada et la GRC - une Agence Canadienne de la Police Fédérale nous ont FORCÉ de retour au Canada CONTRE NOTRE VOLONTÉ et nous ont TENUE du 18 Septembre, 2013 à la date actuelle comme PRISONNIERS POLITIQUES DU CANADA et des OTAGES DU CANADA ce qui VIOLE toutes les Lois Internationales et les Lois des Nations Unies.

Par le REFUT du Canada de nous ÉMETTRE des Documents de Voyage d'Urgence ou Passeports d'Urgence, alors le Canada a OBSTRUÉE et VIOLÉ TOUTES les Lois Internationales et les Lois des Nations Unies.

La ligne de fond est que je, Anthony Martini, ne veux PAS rester au Canada et pas plus que ma femme, Annette Martini.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Le Canada a dit NON à toutes Identifications de toute nature ce qui est UNE INDICATION CLAIRE DE VIOLATIONS INTERNATIONALES ET VIOLATIONS DES NATIONS UNIES.

Nous n'avons PAS demandé au Canada de nous tenir en OTAGES ou de continuer la PERSÉCUTION et la TORTURE. Je, Anthony Martini, n'a pas non plus, demander au Canada de poursuivre leur PERSÉCUTION POLITIQUE et TORTURE POLITIQUE.

Lorsque le Canada me FORÇAIS, moi, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini de retour au Canada CONTRE NOTRE VOLONTÉ, il était le Seul Devoir et la Responsabilité Exclusive du Gouvernement du Canada de nous ÉMETTRE des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE, des PASSEPORTS D'URGENCE, NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE et tout autre Identifications dont nous avons besoin en vertu des Lois Internationales.

C'était également les responsabilités Légales du Gouvernement Fédéral Canadien pour faire en sorte que la Province de l'Ontario ne viole pas les Lois Internationales, les Lois Canadiennes, les Lois des Nations Unies et que la Province de l'Ontario ne viole pas la Constitution Canadienne.

CE N'ÉTAIT JAMAIS NOTRE RESPONSABILITÉ POUR COMBATTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CANADIEN ET LA PROVINCE DE L'ONTARIO POUR DES IDENTIFICATIONS DU 18 SEPTEMBRE 2013 À LA DATE ACTUELLE PARCE QUE LE CANADA NOUS ONS FORCÉ DE RETOUR AU CANADA CONTRE NOTRE VOLONTÉ, MÊME SI LE CANADA SAVAIT QUE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, A VOLÉ TOUS NOS IDENTIFICATIONS.

Je, Anthony Martini avec ma femme, Annette Martini, fourni la seule Identification que nous avons ce qui était un Permis de Conduire périmé, émis par le Québec, Canada.

La GRC ont Marquées (Flagged) illégalement chaque Agence du Gouvernement Fédérale et Provincial de ne PAS nous donner des Identifications de toute nature.

Juste parce que je, Anthony Martini, était un Écrivain Politique et un Journaliste et a écrit les Crimes sujet de la GRC et leurs activités illégales au cours des années, a

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

donné la GRC AUCUNE AUTORITE LEGALE de mener des ÉCOUTES ILLÉGALES TÉLÉPHONIQUES sur toutes mes lignes depuis plus de 4 Décennies, peu importe où je me trouvais au Canada ou lorsque je vivais à l'outremer.

La GRC n'a AUCUNE AUTORITÉ LÉGALE D'ABUSER DE LEUR AUTORITÉ et ABUSER de leur POSITION en tant que Agence Canadienne de la Police Fédérale et de KIDNAPPÉ mes 2 filles.

La GRC n'a AUCUNE AUTORITÉ LÉGALE pour mettre des INFORMATIONS FALSIFIÉS dans mes Fichiers ou les Fichiers de ma femme, pour DESTRUCTION COMPLÈTE et de nous EMPÊCHER d'exister.

La GRC n'a AUCUNE AUTORITÉ LÉGALE pour TENTER de COMMETTRE UN ASSASSINAT POLITIQUE contre moi-même, Anthony Martini en 1995 quand j'ai, ANNOUNCER que je voulais créer un NOUVEAU PARTI POLITIQUE au Canada et à ABOLIR la GRC.

La GRC m'a fait HANDICAPÉS À TITRE PERMANENT pour le reste de ma vie.

La GRC N'A AUCUN DROIT en vertu des Lois de nous EFFACER de L'EXISTENCE comme si nous n'existons pas. La GRC N'A PAS NON PLUS AUCUN DROITS LÉGAUX de FRANCHIR LES LIGNES INTERNATIONALES OU LES EAUX INTERNATIONALES de PERSÉCUTER moi-même ou ma femme, pendant toutes ces années.

La GRC avait AUCUNE AUTORITÉ LÉGALE pour essayer de M'ASSASSINER, moi, Anthony Martini, quand j'ai écrit un Article indiquant que le Commissaire de la GRC a été DIRECTEMENT IMPLIQUÉ dans la MISE et la DISTRIBUTION des DROGUES illégaux, y compris la COCAÏNE à travers le Canada et la DISTRIBUTION des DROGUES illégaux et COCAÏNE AUTOUR DU MONDE en utilisant des CARGO DIPLOMATIQUE ET SACS DIPLOMATIQUES.

Je, Anthony Martini a le DROIT LÉGALE en vertu de TOUTES LES LOIS DU CANADA, TOUTES LES LOIS INTERNATIONALES et TOUTES LES LOIS DES NATIONS UNIES d'être UN ÊTRE HUMAIN LIBRE et EXPOSER ceux qui DOIT être EXPOSÉE et je, Anthony Martini, à aussi le DROIT LEGALE à

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

ÉCRIRES DES ARTICLES ou écrire mes ROMANS/NOVELS sans être PERSECUTÉES et TORTURÉ par le Gouvernement Canadien ou par l'Agence Canadienne de la Police Fédérale qui est la GRC.

Je, Anthony Martini a aussi un DROIT LÉGALE D'EXPRIMER mon OPINION POLITIQUE sans CRAINTE DE REPRÉSAILLES ou sans CRAINTE DE PERSÉCUTION ou de TORTURE, et D'INTIMIDATION par le Canada ou de ses AGENCES DE POLICE ou CRAINDRE DES TENTATIVES DE MEURTRE que le Canada et ses Agences de Police ont fait pendant tant d'années.

Je, Anthony Martini possède les CICATRICES et les OS BRISÉ sur tout mon corps pour PROVER ma RÉCLAMATION ce qui a été CAUSÉ par la GRC - Une Agence Canadienne de la Police Fédérale qui sont une ORGANISATION TERRORISTE.

Hon. Chris Bittle, je, Anthony Martini, a contacté votre Membre du Personnel, Zachary Dadson par téléphone plusieurs fois SANS SUCCÉS D'OBTENIR un DOCUMENT DE VOYAGE D'URGENCE pour moi-même, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini, pour enfin QUITTER le CANADA.

Vos Membres du Personnel sont totalement incompétent et ils ont été d'aucune utilité pour nous, quoi que ce soit, pour obtenir des Documents de Voyage d'Urgence.

Votre Réputation en tant que Membre du Parlement est sur la ligne parce que quoi que votre personnel fait, vous affecte en fin de compte et votre Performance et votre Capacité à être un Membre Actif du Parlement Canadien.

NOUS NE DEMANDIONS PAS POUR BEAUCOUP. NOUS N'AVIONS JAMAIS DEMANDÉ POUR L'IMPOSSIBLE.

Cela ne prend que juste UN APPEL TÉLÉPHONIQUE et juste UN APPEL TÉLÉPHONIQUE POUR NOTRE LIBERTÉ pour obtenir des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE.

La GRC au Consulat du Canada à New York, on m'a conseillé, ont EMISES les DOCUMENTS DE VOYAGE FALSIFIÉE et FRAUDULEUSES, pour FORCER

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

moi, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini retour au Canada contre notre volonté.

LES DOCUMENTS DE VOYAGE FRAUDULEUX SONT DANS UN ENDROIT SÛR POUR LES ACTIONS LÉGALES FUTURES.

Pour la deuxième fois je, Anthony Martini, a contacté votre Membre du Personnel, Zachary Dadson, et il m'a conseillé de contacter un avocat.

Ceci est une VIOLATION TOTALE DES LOIS INTERNATIONALE et les LOIS DES NATIONS UNIES, ce que votre Membre du Personnel a fait.

Selon les Lois Internationales et les Lois des Nations Unies, quand un individu(s) fait un Rapport que ce soit Verbale ou Écrite, affirmant qu'ils ont été PERSÉCUTÉS et TORTURÉS par ce pays, alors cette personne de l'Autorité agissant au nom d'un Membre du Parlement, DOIT prendre des MESURES IMMÉDIATES to PROTECT cette personne(s) ou leur famille de toute nouvelle Persécution et la Torture.

Cependant, votre Membre du Personnel, qui est si incompetent voulait communiquer avec la GRC ce qui est une VIOLATION TOTALE des Lois Internationales et des Lois des Nations Unies et je, Anthony Martini, fera en sorte que toutes les Lois seront suivies, y compris vos Membres du Personnel, qui sont tous incompetents.

Zachary Dadson aurait jamais du être employé par votre Bureau de Circonscription Électorale.

Lors de mon dernier appel téléphonique à Zachary Dadson, la semaine dernière, encore, j'ai demandé de vous parler personnellement, Hon, Chris Bittle et encore, votre Membre du Personnel, a REFUSÉ, moi même, Anthony Martini de Légalemment Parler à vous.

Hon. Chris Bittle, si vous n'êtes pas en mesure de gérer une Situation d'Urgence de deux PRISONNIERS POLITIQUES, alors peut-être qu'il est temps pour vous de DÉMISSIONNER de votre position en tant que Membre du Parlement.

Au cours de ma dernière conversation avec Zachary Dadson, il a indiqué qu'il avait PLEIN CONNAISSANCE que je, Anthony Martini, a un SITE WEB POLITIQUE

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

et que je, Anthony Martini, suis un CANDIDAT POLITIQUE POUR LE PREMIER MINISTRE DU CANADA 2019.

À aucun moment, ai-je jamais dit à Zachary Dadson, votre Membre du Personnel ou l'un de vos Membres du Personnel, à propos de mon Site Web Politique. Je ne lui ai jamais parler que j'avait un Site Politique MAIS dans ma dernière conversation avec Zachary Dadson, il a mentionné mon Site Web Politique sur le téléphone et encore une fois il a VIOLÉ LES LOIS INTERNATIONALES, car votre Membre du Personnel me PERSÉCUTES maintenant à cause de mon OPINION POLITIQUE parce qu'il REFUSE de faire son travail et devoirs en vertu des Lois Internationales, les Lois des Nations Unies et les Lois Canadiennes.

Mon OPINION POLITIQUE devrait avoir été non pertinent sur le Gouvernement Fédéral Canadien de m'émètre, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini des DOCUMENTS DE VOYAGE.

Nous demandons seulement une simple DEMANDE ce qui est des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE en vertu des Lois Internationales et des Nations Unies pour QUITTER DE MANIÈRE PERMANENTE LE CANADA.

CONCLUSION:

Je, Anthony Martini a été PERSÉCUTÉ par le Gouvernement du Canada et la GRC - Gendarmerie Royale du Canada pour plus de 4 DÉCENNIES à cause de mon OPINION POLITIQUE, à cause de mes Articles dans le passé et parce que je, Anthony Martini, a ÉTÉ TÉMOIN de 3 MEMBRES DE LA GRC, ASSASSINÉ un HOMME INNOCENT sur le SOL ÉTRANGER et alors ma vie est devenue UN ENFER.

La GRC est allé pour une DESTRUCTION COMPLETE, et de M'EFFACER, moi, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini de L,EXISTENCE, SOUDOYER ou MENAÇANT les Employés du Gouvernement de continuer la persécution ou sinon.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

La GRC sont directement impliqués dans des MEURTRES NOMBREUX au Canada et à l'étranger et outre-mer.

Notre vie est devenue un ENFER VIVANT au Canada depuis plusieurs DÉCENNIES par la GRC et nous avons été FORCÉS de CÉDER TOUS NOS DROITS d'être un Citoyen Canadien en 2001.

Nous avons ÉCHAPPÉ le Canada et nous avons ÉCHAPPÉ la TORTURE, les COUPS DE BATTEMENTS, les TENTATIVES DE MEURTRE, les TENTATIVE D'ASSASSINATIONS POLITIQUE et est allé aux États-Unis d'Amérique en 2002, AVEC PERMISSION.

La GRC nous ont ILLÉGALEMENT FORCÉ de retour au Canada en utilisant des DOCUMENTS DE VOYAGE FALSIFIÉE.

Depuis que nous avons été FORCÉS de retour au Canada le 18 Septembre 2013, nous avons été ILLEGALEMENT TENUE COMME PRISONNIERS POLITIQUES DU CANADA Et nous avons été ILLEGALEMENT TENUE COMME OTAGES AU CANADA.

Nous n'avons JAMAIS voulu revenir au Canada, mais nous avons été FORCÉS ici contre notre volonté en MENOTTES et en CHÂÎNES par le Gouvernement Conservateur précédent, l'ancien Premier Ministre du Canada, Stephen Harper et par l'ancien Ministre des Affaires étrangères, John Baird.

Le Gouvernement Libéral du Canada a la RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE et UNIQUE DEVOIR et la SEULE OBLIGATION de M'ÉMETTRE, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini, des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE dans les 3 jours de la présente lettre.

De nombreux DIRIGEANTS DU MONDE et POLITICIENS NOMBREUX sont PLEINEMENT CONSCIENTS et ont une DIVULGATION COMPLÈTE de ce que le Canada et les États-Unis a ILLEGALEMENT fait contre nous au fil des années.

DE NOMBREUX DIRIGEANTS DU MONDE et les Nations Unies sont PLEINEMENT CONSCIENTS de ce que le Canada a fait contre moi, Anthony

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Martini, pour plus de 4 DÉCENNIES et ils sont PLEINEMENT CONSCIENTS de ce que le Canada a fait à ma femme, Annette Martini.

Cette PERSÉCUTION et TORTURE du Canada n'est PAS une histoire tranquille.

Je, Anthony Martini, EXIGE un DOCUMENT DE VOYAGE D'URGENCE pour moi, et pour ma femme, Annette Martini, IMMÉDIATEMENT sans délais de toute nature.

Hon. Chris Bittle, si vous, personnellement ou le Parti Libéral du Canada ou le Premier Ministre Justin Trudeau, ne m'émet pas, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini, des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE qui est OUVERT pour toute 1 année, dans les 3 jours, alors je, Anthony Martini escaladera cette GUERRE LEGALE et je vais demander les DIRIGEANTS MONDIAUX de mettre des SANCTIONS sur le Canada.

ASSEZ EST ASSEZ DE PERSÉCUTION, TORTURE PHYSIQUE, L'ABUS DES DROITS DE L'HOMME CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LA GRC POUR PLUS DE 4 DÉCENNIES.

Je, Anthony Martini va UTILISER TOUS LES RECOURS LÉGAUX avec les Nations Unies, les Cours Internationaux et les DIRIGEANTS DU MONDE pour FORCER le Canada de nous ÉMETTRE des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE POUR QUITTER DE MANIÈRE PERMANENTE le Canada.

Cela aurait dû jamais allés aussi loin et vous, Hon. Chris Bittle, aurait dû fait en sorte de personnellement, géré, cette SITUATION D'URGENCE et non pas votre Personnel incompetent.

Cette lettre est faxé au Premier Ministre Justin Trudeau.

Il est également envoyé à tous les Dirigeants du Monde et est affiché sur mon Site Web Politique.

Je, Anthony Martini va LEGALEMENT LUTTER contre le Gouvernement Libéral du Canada et le Premier Ministre Justin Trudeau, complètement jusqu'àu Nations Unies et la Communauté Internationale.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Je, ANTHONY MARTINI EXIGE POUR LA DENIERE FOIS UN DOCUMENT DE VOYAGE D'URGENCE, EMISES PAR LE CANADA POUR MOI-MÊME, ANTHONY MARTINI ET MA FEMME, ANNETTE MARTINI.

CE DOCUMENT DE VOYAGE D'URGENCE doit être ouvert pour 1 AN COMPLET et que nous quittons le Canada à LA DATE de NOTRE CHOIX SANS RESTRICTIONS.

CES DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE DOIVENT ÊTRE EN MON NOM DE ANTHONY MARTINI, ET LE NOM DE MA FEMME DE ANNETTE MARTINI, SEULEMENT.

Hon, Chris Bittle, je, Anthony Martini, espere et prie que ceci sera ma dernière lettre à vous, monsieur, comme mon Membre du Parlement, demandant des DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE POUR QUITTER DE MANIÈRE PERMANENTE le CANADA.

Hon. Chris Bittle, si le Parti Libéral du Canada me fait défaut, ou si le Premier Ministre Justin Trudeau me fait défaut, alors je vous jure, monsieur, que je vais être FORCÉ de créer un NOUVEAU PARTI POLITIQUE au Canada, COURIR pour PREMIER MINISTRE DU CANADA en 2019 et je vais FORCER le Parti Libéral du Canada à la Cour et je vais contester le Parti Libéral du Canada pour tous les ABUS DES DROITS DE L'HOMME contre moi-même, Anthony Martini et contre ma femme, Annette Martini.

LE CANADA NE PEUT PLUS NOUS TENIR EN TEMPS QUE OTAGES AU CANADA OU PRISONNIERS POLITIQUES DU CANADA.

Je, Anthony Martini et ma femme, Annette Martini, veulent HORS DU CANADA et nous EXIGEONS nos DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE MAINTENANT ET LAISSER DE MANIÈRE PERMANENTE LE CANADA.

Vous pouvez envoyer nos DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE à moi-même, Anthony Martini et à ma femme, Annette Martini, par NUIT EXPRESS (OVERNIGHT EXPRESS) à notre adresse ci-dessus.

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Cordialement,



Anthony Martini



Annette Martini

cc Hon. Justin Trudeau (Premier Ministre du Canada)

DE: ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

*RE: DOCUMENTS DE VOYAGE D'URGENCE ET PERSECUTION CAUSÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU
CANADA*